

LES CHANGEMENTS INDUITS PAR LES NOUVEAUX PROGRAMMES DU COLLEGE

	Programmes collège du 28 aout 2008	Programme du 26 novembre 2015
1 finalité	L'EPS a pour finalité de former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.	L'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion dans la classe des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive
3 objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité 2. L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale 3. L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive 	<p>5 compétences générales à travailler pour construire les domaines du socle en EPS :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps. 2. S'appropriier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils. 3. Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités. 4. Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière. 5. S'approprier une culture physique sportive et artistique
4 compétences propres CP	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée 2. Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains 3. Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique 4. Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif 	<p>4 champs d'apprentissage complémentaires pour développer les compétences générales</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée. 2. Adapter ses déplacements à des environnements variés. 3. S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique. 4. Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.
4 CMS	<p>En référence au socle commun et compte tenu des caractéristiques et spécificités des collégiens, quatre compétences méthodologiques et sociales sont identifiées.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Agir dans le respect de soi, des autres, et de l'environnement par l'appropriation de règles. 2. Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités par la gestion et l'organisation des pratiques et des apprentissages 3. Se mettre en projet par l'identification, individuelle ou collective des conditions de l'action, de sa réussite ou de son échec 4. Se connaître, se préparer, se préserver par la régulation et la gestion de ses ressources et de son engagement 	Celles-ci sont intégrées dans les spécificités de chaque cycle de formation.
Des compétences attendues	<p>Chaque compétence attendue s'inscrit dans l'une des quatre compétences propres à l'EPS et mobilise plusieurs compétences méthodologiques et sociales.</p> <p>Les compétences attendues représentent un ensemble structuré d'éléments : des connaissances, des capacités et des attitudes permettant à l'élève de se montrer efficace dans un champ d'activité donné et de faire face de façon adaptée aux problèmes qu'il rencontre.</p>	<p>Chaque champ d'apprentissage se décline en :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Attendus de fin de cycle 2. Compétences travaillées pendant le cycle construire des compétences intégrant différentes dimensions : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Motrices ▪ Méthodologique ▪ Sociale 3. Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève 4. Repères de progressivité

LES CHANGEMENTS INDUITS PAR LES NOUVEAUX PROGRAMMES DU COLLEGE

	Programmes collège du 28 aout 2008	Programmes collège du 26 novembre 2015
Des niveaux d'acquisition	<p>Le programme précise deux niveaux d'exigence : le niveau 1 pour une activité enseignée durant au moins dix heures de pratique effective et le niveau 2 pour une activité enseignée durant au moins vingt heures de pratique effective.</p> <p>Le niveau 2 de compétence doit être atteint dans au moins une APSA de chacun des huit groupes d'activités à l'issue du collège.</p> <p>Au cycle d'adaptation, le niveau 1 est privilégié.</p> <p>Au cycle central, les deux niveaux peuvent être visés.</p> <p>Au cycle d'orientation, le niveau 2 est visé dans chaque APSA pratiquée.</p> <p>La durée des cycles d'enseignement ne peut être inférieure à 10 heures de pratique effective</p>	<p>Les attendus de fin de cycle :</p> <p>Cycle 2 (apprentissages fondamentaux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours. ▪ Une attention particulière est portée au savoir nager. <p>Cycle 3 (consolidation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétence dans au moins une activité physique par champ d'apprentissage. ▪ Savoir nager reste une priorité <p>Cycle 4 (approfondissement).</p> <p>La validation des compétences visées pendant le cycle dans chacun des champs d'apprentissage contribue à attester la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p>
Choix des APSA	<p>Afin de mettre en place les éléments d'une culture commune, d'équilibrer et d'homogénéiser l'offre de formation, une liste nationale d'APSA est arrêtée. Elle peut être complétée par des APSA académiques et une APSA d'établissement.</p>	<p>Le choix des APSA, support des enseignements en EPS, est laissé à l'initiative des équipes pédagogiques. A l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aux Caractéristiques des élèves ▪ Aux Capacités des matériels et équipements disponibles ▪ Aux Ressources humaines mobilisables
Liens avec le S4C	<p>L'EPS participe à l'acquisition de la plupart des compétences du socle commun, en offrant aux élèves un lieu d'expériences concrètes.</p>	<p>Des programmes « soclés » qui s'inscrivent dans les 5 domaines du socle</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les langages pour penser et communiquer 2. Les méthodes et outils pour apprendre 3. La formation de la personne et du citoyen 4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques 5. Les représentations de monde et l'activité humaine
Certification au DNB	<p>En référence au niveau 2 de compétence dans 3 APSA différentes issues des listes nationale et académique et de 3 CP différentes</p>	<p>La validation des compétences visées pendant le cycle dans chacun des champs d'apprentissage contribue à attester la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>À la fin du collège, les compétences développées au fil des ans sont soumises à une validation dans les cinq grands domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, sans compensation d'un domaine par un autre.</p>
<p>Chaque EPLE bâtissent leur curriculum de formation dans un projet pédagogique qui a une seule contrainte : atteindre les résultats attendus.</p> <p>Les nouveaux programmes du collège précisent certains repères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les spécificités de chaque cycle de formation. • Les spécificités de chaque cycle en EPS. • Le croisement entre les enseignements. 		